

# BTS Comptabilité et Gestion

# Voie scolaire et apprentissage

- Missions « une forte polyvalence »
- Réaliser les opérations comptables pour satisfaire les besoins de l'organisation et respecter la réglementation en vigueur.
- Assurer la veille informationnelle comptabilité/gestion.
- Conseiller les dirigeants, les clients.
- Qualités développées « Savoir être et savoir faire »
- Compétences techniques et calculatoires.
- Rigueur et méthode, responsabilité.
- Faculté d'adaptation.
- Aptitude au travail en équipe et à la communication.
- Esprit d'initiative et autonomie.
- ⇒ Profil :
- Amabilité, diplomatie, discrétion.
- Présentation adaptée.
- ⇒ Et après...
- Licence professionnelle : Licence de sciences de gestion.
- DCG et DSCG.
- Bachelor Banque Assurance,...
- ⇒ Vie active

Le titulaire du diplôme exerce son activité dans le cadre d'une équipe, d'un service, d'une direction comme :

- Comptable.
- Collaborateur comptable.
- Gestionnaire de paie.
- Assistant contrôleur de gestion.
- Assistant en gestion financière et comptable.
- Etc...

10 semaines de stage au cours de la formation

Procédure d'admission Post-Bac :

Parcoursup

Disciplines	Horaires hebdomadaires		
	1ère année	2ème année	
Culture générale et expres- sion	3	3	
Anglais LV obligatoire	2	2	
LV2 (facultative)	2	2	
Culture économique juri- dique et managériale	4	entrope 4	
CEJM appliquée	1.5	1.5	
Mathématiques appliquées	(	monate 2	
	6 Page 25 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1		
Processus 3 : gestion des obligations fiscales Processus 4 : gestion des relation sociales	5		
<u>Processus 5 :</u> analyse et prévision de l'activité <u>Processus 6</u> : analyse de la situation financière	2	5	
Processus 7 : fiabilisation de l'information comptable et du système d'information	2	2	
Atelier professionnel	3	4	
Accès à l'informatique	3	3	



Spécificités

- ⇒ Certifications intégrées dans le cursus de formation : Voltaire, Pix, TOEIC
- ⇒ Erasmus +

Campus Sainte Marthe-Chavagnes
- 05 45 37 02 50 — 05 35 37 19 79 mail: campus@saintemarthe-chavagnes.com
51 rue du Minage 16022 Angoulême Cedex

# L'apprentissage en BTS CG

Pour être admis, le candidat doit être titulaire du baccalauréat

### ⇒ Prérequis

Être titulaire du baccalauréat.

#### → Modalités de l'alternance

- 1350 heures de formation à l'UFA pendant 2 ans.
- Rythme de l'alternance : 3 jours à l'UFA 2 jours en entreprise.

#### Suivi de l'apprenti

- Le livret d'apprentissage.
- 6 rencontres pendant les deux ans entre le maître d'apprentissage et le professeur référent.
- 4 bilans intermédiaires.

### ⇒ Rédaction du contrat d'apprentissage

- L'entreprise complète une fiche de renseignements.
- Le contrat est rédigé par le CFA Isaac de l'Etoile dont dépend l'Unité de formation d'apprentis (UFA) Sainte -Marthe Chavagnes.

#### ⇒ Modalités de l'examen

contrôles en cours de formation et épreuves ponctuelles.

#### ⇒ Résultats des apprentis

	2023	2024	2025
Réussite à l'examen	100%	100%	100%
Poursuite d'études	100%	100%	

Formation en partenariat avec le

CFA Isaac de l'Etoile

de Poitiers

ISAAC de l'étoile BTS Comptabilité et Gestion

**RNCP 39 159** 

## ⇒ La durée de présence de l'apprenti

- La durée de présence de l'apprenti dans l'entrepise oscille entre 2135 et 2156 heures pendant les deux ans
- ⇒ Le contrat d'apprentissage
- Il est signé pour une durée qui n'excède pas 24 mois. Il débute entre le 1er aout et début septembre. Une rupture unilatérale de l'employeur ou de l'apprenti est possible pendant les 45 premiers jours en emploi, consécutifs ou non, de formation pratique en entreprise effectuée par l'apprenti (art.L622-18,al.1).

#### ⇒ Les frais de formation

 Ils sont pris en charge à 100% par votre OPCO. L'entreprise n'a rien à débourser.

#### ⇒ Le salaire de l'apprenti

- Pour un jeune de 18 à 20 ans : 43% du SMIC soit 774,77 € brut.
- Pour un jeune de 21 à 25 ans : salaire le + élevé entre 53% du SMIC, soit 954,95 € brut et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage.

Source: www.service-public.fr

Date: 18/09/2025

# ⇒ <u>L'aide à l'embauche pour un contrat d'apprentissage (jusqu'au 31/12/2025)</u>

- Le montant de l'aide s'élève à 5 000 € pour les entreprises de moins de 250 salariés et 2 000 € pour les entreprises de plus de 250 salariés.
- Elle est octroyée uniquement pour la 1ère année.

Source: www.service-public.fr

Date: 18/09/2025

Référent Handicap

JL NOIRAULT